



**Qui mieux qu'un créateur de
droits pour vous défendre.**

L'Union des Cadres et Ingénieurs – FO

Paris, le 7 mars 2012

Communiqué de presse

Apec : la convention de mandat de service public est validée à l'unanimité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Apec vient de voter à l'unanimité la convention de mandat de service public qui fixe les modalités de mise en œuvre, de suivi et de financement des activités de l'organisme paritaire.

FO-Cadres qui a participé activement à la rédaction de ce mandat se félicite du travail abouti. Il installe l'Apec dans la durée, sécurise l'emploi de ses salariés, pérennise la cotisation. Il donne également toute sa force à l'Accord National Interprofessionnel du 12 juillet 2011 et conforte le paritarisme.

FO-Cadres souhaite dès à présent que l'ANI soit étendu par les pouvoirs publics.

Contact : Eric PERES - Secrétaire général – 01.47.42.39.69